

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal Du 26 Septembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le 26 Septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Lauzerte régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude Giordana.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Etaient présents :

Mmes BOILLON, CHAMBON, DELTEIL, DENIS, GUICHARD-BASSO, MILLS, PARDO, TAURAN
Mrs AUNAC, BEZY, GERVAIS, GIORDANA, MAÎTRE, PIERASCO.

Absent : Mr JOFRE

Secrétaire : D. DENIS

Le compte rendu du 17 juillet 2017 est adopté à l'unanimité après modification apportée ci- dessous :
Ajout des absents et excusés

1) CONVENTION ENSA.

Même convention que l'année dernière, dans le cadre d'ateliers d'architecture qui se dérouleront durant 3 jours, les étudiants réfléchiront à la question de la revitalisation de centre-bourg de Lauzerte à l'échelle urbaine. La subvention sera prise dans l'enveloppe de l'AMI (reste 25 000€ à dépenser en ingénierie avant le 31/12/2017, y réfléchir)

Adopté à l'unanimité.

2) DEMANDE DE SUBVENTION ANAH - RHI THIRORI

Monsieur le Maire rappelle le projet d'une opération d'ensemble (rue du Château / coin de Poupes) regroupant 5 immeubles dégradés vacants depuis longtemps, pour y construire en rez de chaussée une cantine, en face de l'école, pour plus de confort (thermique, acoustique) et 3 logements sociaux à l'étage. La commune de Lauzerte a reçu un avis favorable de l'ANAH pour poursuivre les études visant à réhabiliter cet ensemble de bâtiments.

Il convient de déposer un dossier de demande de subventions auprès de l'ANAH pour obtenir un soutien financier exceptionnel dans le cadre du dispositif de résorption de l'habitat insalubre RHI (70 % du déficit d'opération TTC)

Adopté à l'unanimité.

3) DOSSIER PRE-CANDIDATURE DISPOSITIF REGIONAL - VALORISATION DES CENTRES BOURGS 2017 / 2021

Candidature commune avec Bourg de Visa, Cazes-Mondenard, Montaigu de Quercy et Roquecor, mise au vote dans les 5 bourgs.

Considérant que la Communauté de communes du Pays de Serres en Quercy souhaite agir sur les différents domaines constituant des leviers de redynamisation des centres bourgs (la qualification du cadre de vie, la production de logements, l'offre de services à la population, la mobilité, le développement économique, la culture et le tourisme, l'environnement) Monsieur le Maire propose de pré-candidater au dispositif

En projet ouverture d'un poste de chargé de projet au niveau communautaire, financé à 50% par le FNADT.

Adopté à l'unanimité.

question de JP MAITRE : Le reste à réaliser peut-il être utilisé sur ce projet ?

réponse : la question sera posée.

4) LOCATION IMMEUBLE JARDEL (PARTIE HAUTE)

surface : 500m2, achat possible dans 6 à 8 mois.

montant du loyer : 300€

Monsieur PIERASCO signale une certaine vétusté du bâtiment, danger pour les occupants et la commune. Il convient auparavant de faire poser un compteur électrique et neutraliser l'installation électrique vétuste sur la partie basse du bâtiment déjà louée.

Adopté à l'unanimité.

5) DECISION MODIFICATIVE - SCE ASSAINISSEMENT

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'Annie BERTELLO prend sa retraite au 1er janvier 2019. Nathalie VIGNEAU la remplacera au secrétariat général, après une formation.

6/7) CREATION D'UN EMPLOI ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE - 35H

Monsieur le Maire rappelle la suppression des contrats aidés. L'agent chargé de l'animation fini son contrat au 31 octobre. Il propose de modifier l'emploi existant d'adjoint d'animation à 24h en 35h.

Adopté à l'unanimité pour la suppression à 24h et la création à 35h.

- Création d'un emploi adjoint technique 20h - cantine

Monsieur le Maire propose de surseoir en attendant la réponse de la commission de réforme d'un agent en maladie.

- Contrat de maintenance Bodet - cloches églises

Plusieurs incohérences sont relevées dans le contrat, le Conseil sursoit dans l'attente d'un contrat mieux rédigé.

Décision prise à l'unanimité

8) CONTRAT DE MAINTENANCE DES ORGUES

Choix d'un nouveau facteur d'orgues qui interviendra sur les instruments des deux églises. Les visites supplémentaires sont payées par l'association des Amis des Orgues qui organise les concerts.

Adopté à l'unanimité

10) REVALORISATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Des travaux sont à prévoir sur la lagune en raison d'infiltrations à contrôler, un devis est attendu.

Le coût de l'abonnement annuel est inchangé (48 €) pour inciter à l'économie de la consommation, la redevance au m3 passe de 0,90€ à 1,10€.

Adopté à l'unanimité

11) DON SOLIDARITE - OURAGANS

don de 150 € à la Protection Civile

don de 150 € à la Croix Rouge

Adopté à l'unanimité

Question Diverses

- J-P. MAITRE a rédigé une proposition de règlement intérieur, les Conseillers sont invités à la lire et répondre par mail, la rédaction définitive est reportée au prochain Conseil, entretemps Mme Bertello enverra un modèle de règlement.
- M. le Maire lit la lettre de remerciement du Bureau de l'Association Arts Points de Vue pour le soutien apporté à la culture et souhaite faire part de son souhait de voir continuer ce soutien.
- Mme KITTO et Mr MANGAT ont renouvelé leur proposition d'achat par la Mairie de leur parcelle AB 340, il s'agit en fait d'un talus. Des travaux sont à prévoir.
- Suite au refus de la Direction de la Voirie de limiter la vitesse sur la RD 34, le Conseil fera une réclamation.
- M. le Maire lit la lettre de démission de sa fonction d'adjoint et des différentes commissions de Jacques JOFRE qui sera transmise à la Préfecture selon la procédure. Son remplacement dans les diverses commissions sera décidé au prochain Conseil.
- J. CHAMBON
 - signale une ampoule grillée rue des Tanneurs, M le Maire remarque qu'il est plus efficace d'avertir directement la Mairie.
 - Sur l'idée d'une exposition du patrimoine de Lauzerte, Robert PARDO a deux acquéreurs pour sa collection de cartes et de photos, il demande que la Municipalité se manifeste si elle est intéressée. M. le Maire demande s'il y a possibilité de scanner les documents.
- Mr AUNAC appelle à la vigilance : il a été victime d'un cambriolage, il lui a été dérobé une tondeuse, une moto, une remorque voiture et la serrure de son gîte a été forcée.
- Les bacs ont été retirés et rendus à Lafrançaise (coût 9500€) la commission Environnement aménagera ce coin. Des colonnes seront installées à Auléry.
- Le camping : appel rendu au 21 septembre, réponse connue la semaine prochaine
- Mr GERVAIS : les travaux du centre de secours se termineront à la fin de l'année.
- M. le Maire : les travaux de la Poste se termineront à la fin de l'année
- J-L. AUNAC s'inquiète des dangers du parking Jardel : forte pente, fosse à vidange pas entièrement comblée.
 - J-F PIERASCO propose d'empêcher de se garer en prévention et demande si la fosse à gas-oil a été dégazée.
 - J-L. AUNAC : oui mais il faudrait la combler car les parois peuvent se détériorer.
- J. CHAMBON souhaite qu'après les mariages, les personnes nettoient les rues de ce qu'elles y ont jeté (confettis ...)
- C. GUICHARD-BASSO demande où en est le chauffage de la salle des fêtes
 - M. le Maire : devis reçu aujourd'hui par Mme Garrigues en charge des Bâtiments Départementaux mais Mr ASTRUC souhaite attendre la signature de la convention.